

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Etaient Présents 41 titulaires, 4 suppléants, 19 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Jean Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET ;
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE ;
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS ;
Bruno JUNGALAS suppléant de Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET ;

Pouvoirs : Jean-Michel IDOPE à Alain TEULADE ; Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER ; Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET ; Patrick MAUNAS à Paule BERGES ; Francis PASSET à Jacques CAZAURANG ; Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR ; Jean-Jacques DALL'ACQUA à Gérard ROSENTHAL ; Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Henriette BONNET ; Maïté POTIN à André LABARTHE ; Aracéli ETCHENIQUE à Denise MICHAUT ; Valérie SARTOLOU à Michel ADAM ; Pierre ARTIGUET à David MIRANDE ; Jean-Pierre TERUEL à Bernard MORA ; Evelyne BALLIHAUT à Claude LACOUR ; Etienne SERNA à Pierre CASABONNE ; Maylis DEL PIANTA à David CORBIN ; Marylise BISTUE à Bernard UTHURRY ; Aurélie GIRAUDON à Raymond VILLALBA, Anne BARBET à Sandrine HIRSCHINGER.

Absents : Joseph LEES (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jean-Claude COSTE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT

RAPPORT N° 25-190926-LEC-

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE 2019-2021

Mme MÉDARD expose :

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 27 septembre 2018 validant l'élargissement du réseau intercommunal de lecture publique, et l'inscription de la Communauté de Communes du Haut-Béarn dans le cadre du dispositif Contrat – Territoire – Lecture,

Vu le schéma départemental de lecture publique,

Le projet de Contrat Territoire Lecture ci-annexé définit les objectifs et axes d'interventions à trois ans de la politique intercommunale en matière de lecture publique, partagés avec le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, via la Bibliothèque départementale, et l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine.

La déclinaison opérationnelle annuelle de cette stratégie constitue le programme d'actions de la communauté de communes en la matière, et fait l'objet d'une demande de soutien financier auprès de nos deux partenaires, comme indiqué dans les documents joints : programme d'action et évaluation des coûts.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** la stratégie 2019 – 2021 de lecture publique du Haut-Béarn, telle que présentée dans le projet de contrat annexé,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les démarches officielles de contractualisation pluriannuelle et de demandes de financements annuels,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 26 septembre 2019

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/10/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/10/2019



Contrat territoire lecture

Convention cadre

2019-2021

Etat

Département des Pyrénées-Atlantiques

Communauté de communes du Haut Béarn (64)

Entre

L'État - ministère de la Culture (Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine), représenté par M. Arnaud LITTARDI, Directeur;

ci-après nommé "l'Etat",

Le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, représenté par M. Jean-Jacques LASSERRE, Président;

ci-après dénommé "le CD64"

La Communauté de Communes du Haut Béarn, représentée par son président M. Daniel LACRAMPE agissant en cette qualité, en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 27 septembre 2018 ;

ci-après dénommée "la CCHB"

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule :

Créée en 2017, la Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB) est issue de la fusion des Communautés de Communes de Josbaig, des Vallées d'Aspe et du Barétous, et du Piémont Oloronais.

Sur la base du projet culturel à l'échelle de ce nouveau périmètre, la CCHB déploie dans le domaine de l'actions culturelle, en vertu de ses compétences facultatives statutaires, un projet de lecture publique structurant un réseau intercommunal, en cohérence avec le schéma départemental de lecture publique.

La politique intercommunale en matière de lecture publique repose sur trois postulats :

- La coopération intercommunale a vocation à favoriser l'expression culturelle. L'animation de lieux dédiés à la vie sociale de la communauté que sont les bibliothèques doit ainsi permettre aux citoyens de se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle et conviviale. L'animation des bibliothèques doit se faire au plus près des usages des publics et non-publics et privilégier un fonctionnement participatif afin de contribuer à créer du lien social et à encourager la construction d'une société inclusive.
- Le territoire de la Communauté de Communes du Haut Béarn représente un périmètre d'action cohérent pour cette politique dans la mesure où les habitants évoluent sur des espaces enchevêtrés dont le domicile n'est que le point d'attache de géométries variables. Les habitants d'une même commune évoluent dans des sphères de mobilité différentes : scolarité ou études, travail, achats, loisirs, activités sociales. Leur recours aux

services d'une bibliothèque en particulier dépend de ces aires. La CCHB accorde donc une attention particulière à organiser la lecture publique en se rapprochant autant que faire se peut de ces aires de mobilité, en tenant compte également de la topographie et du temps d'accès aux services. L'objectif est de réunir l'ensemble des bibliothèques du territoire au sein d'un réseau structuré en partenariat avec la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques.

- La lecture publique ne sera solidement inscrite dans l'action de la Communauté de Communes que si elle est au croisement de politiques sociales, éducatives, culturelles. C'est ainsi qu'elle prendra tout son sens. Cela passe par des relations transversales avec d'autres services de la même collectivité (enfance, jeunesse, personnes âgées, affaires scolaires, action sociale, etc.) et des partenariats avec des associations et organismes extérieurs.

CONSIDÉRANT que la CCHB a pour volonté de continuer à développer la lecture publique en corrélation avec les engagements et directives pris par le ministère de la Culture, ainsi qu'avec le schéma départemental de lecture publique; la CCHB souhaite développer une politique volontariste en termes de lecture publique, avec pour objectifs opérationnels de :

- Structurer un réseau territorial permettant à tous les habitants de bénéficier d'un service efficient ;
- Construire des propositions en termes de collections et de médiations ;
- Intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau.

Depuis 10 ans, un travail conséquent est engagé, en partenariat avec le conseil départemental des Pyrénées Atlantiques et la Bibliothèque départementale, pour rendre accessible la lecture auprès d'un large public, en prenant en compte les populations fragiles, éloignées du livre, ainsi que la jeunesse. Quatre développements majeurs ont permis les premières évolutions:

- La 1ère phase de structuration d'un réseau du Piémont Oloronais à partir de 2013 (charte intercommunale de lecture publique), autour de la nouvelle médiathèque intercommunale ouverte en 2010, dite Médiathèque de Pays ;
- La définition d'un partenariat institutionnel en matière d'éducation artistique et culturelle qui a abouti en 2015 à la signature d'un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle entre la CCHB, le département des Pyrénées-Atlantiques, la DRAC et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques ;
- La création d'un centre de ressources patrimoniales en 2018 ;
- La volonté de création d'un réseau intercommunal de lecture publique avec le projet de bibliothèque intermédiaire à Bedous (réseau de proximité aspois), suite à la réforme du territoire.

Le réseau lecture a donc vocation à être composé à terme de quinze structures travaillant conjointement sur les collections et les publics. La CCHB a soulevé la nécessité de poursuivre la démarche d'intégration, en associant les professionnels du livre du

département (via la Bibliothèque Départementale des Pyrénées Atlantiques) et de l'Etat (via le Conseiller Livre et Lecture de la DRAC).

La CCHB a ainsi choisi de s'inscrire dans la démarche d'un Contrat Territoire Lecture, dispositif proposé par le ministère de la Culture, dont le contenu est adapté à son projet de développement culturel comme à la diversité socioculturelle de son territoire

Afin de renforcer l'accompagnement des collectivités dans leur politique de développement de la lecture et d'accès à l'information pour tous, l'Etat a mis en place des Contrat Territoire Lecture. Équiper le territoire en nouveaux équipements répondant aux pratiques culturelles actuelles, adapter les structures existantes et leurs outils, accompagner les professionnels des bibliothèques dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire, encourager la création de réseaux, notamment numériques, constituent autant d'étapes indispensables pour toucher de nouveaux publics.

La réalisation de ces objectifs repose sur un partenariat entre les acteurs du secteur, en premier lieu les collectivités territoriales, l'État, les professionnels des bibliothèques, mais aussi les autres structures culturelles et le milieu associatif. Il s'agit de contribuer en commun au développement des pratiques de lecture, modernes et traditionnelles et d'augmenter la fréquentation des réseaux de lecture publique.

Afin d'assurer une continuité à son action, l'État a souhaité compléter ses aides à l'investissement dans le secteur de la lecture publique par un soutien pluriannuel à des actions auprès des publics et des professionnels. Le Contrat Territoire Lecture propose aux collectivités le cadre d'un partenariat pour la mise en œuvre d'objectifs partagés pour le développement de la lecture et l'accès aux usages numériques de la culture. Il s'adresse en priorité aux territoires ruraux, périurbains et aux « territoires prioritaires » au sens de la DATAR.

Depuis 2003, le Département des Pyrénées-Atlantiques signe des conventions territoriales en accord avec son schéma de lecture publique réactualisé en 2014. La signature d'un contrat territoire lecture est cohérente avec cette politique de contractualisation ordinaire. Le Département favorise une politique cohérente, organisée et concertée à l'échelle d'un territoire. Il incite au regroupement intercommunal et soutient de manière privilégiée les actions de coordination de réseau chargées de structurer une politique de lecture publique sur leur territoire. Au moyen de la bibliothèque départementale, il contribue avec la médiathèque tête de réseau aux moyens nécessaires au fonctionnement des bibliothèques relais et points lecture (subvention mobilier et informatique, apport de collections et d'outils d'animation de qualité, formation des bénévoles et salariés, ingénierie...). En outre, le Département s'est engagé dans une démarche volontariste de valorisation de ses deux langues régionales dans ses politiques publiques. Les objectifs et engagements affirmés dans la présente convention incluent de facto cette dimension linguistique.

Les partenaires s'engagent à mettre en cohérence leurs politiques et moyens, ainsi qu'à créer des outils de réflexion, de mise en œuvre et d'évaluation de ce contrat.

Article 1. Objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les objectifs partagés par les parties, les engagements et les contributions respectifs de chacune des parties. Elle définit les modalités de collaboration et d'échange au cours des trois années du partenariat.

D'autres partenaires territoriaux pourront éventuellement être approchés pour être associés à cette démarche. La participation de chaque nouveau partenaire sera actée par avenant au présent Contrat Territoire Lecture.

Article 2. Éléments de diagnostic territorial

Le Contrat Territoire Lecture repose sur l'analyse attentive de la réalité du territoire qui est brièvement rappelée ci-dessous :

- ***Le territoire***

Située tout au sud-ouest des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de Communes du Haut Béarn est composée de 48 communes.

La croissance démographique y est relativement faible : la population a peu évolué, s'établissant à près de 33.000 habitants en 2017. Elle est largement concentrée sur le Piémont Oloronais (66% de la population), et notamment sur la commune d'Oloron Sainte Marie (1/3 de la population).

L'attraction des agglomérations voisines (notamment Pau), qui s'inscrivent dans un mouvement de périurbanisation, a entraîné le départ du Haut Béarn de jeunes ménages en particulier.

Ceci est aussi à mettre en corrélation avec le développement de la partie rurale du territoire (Piémont et Josbaig) qui gagne en habitants, au détriment de la ville-centre d'Oloron et des communes de montagne.

La population est touchée par deux phénomènes : le départ de jeunes (notamment d'actifs) pour la poursuite d'études ou la recherche d'un premier emploi et le vieillissement de la population (31% a plus de 60 ans). Elle se compose en majorité d'ouvriers et d'employés avec un niveau d'études peu élevé (CAP/BEP).

Parmi les ménages les plus représentés en 2017, on compte autant de personnes seules que de couples sans enfant (un tiers chacun). Ils disposent pour la plupart d'un revenu disponible de 1 900€ par mois, proche de la moyenne départementale.

Au regard du nombre d'équipements et de services structurants, Oloron-Ste-Marie ressort nettement comme la principale commune de l'intercommunalité ; son niveau d'équipements est très largement au-dessus de toutes les autres communes, et ce quel que soit le domaine analysé. Avec les communes limitrophes avec qui elle partage une continuité du bâti, elle forme un véritable pôle central qui rayonne sur tout le territoire,

voire au-delà, en termes d'équipements et services, mais aussi en termes d'emplois et de commerces.

Dans une moindre mesure, la variété des équipements et services sur Bedous, Arette-Aramits font de ces communes des pôles secondaires attractifs à l'échelle du sud de l'intercommunalité.

A noter enfin que la partie nord du territoire regroupe plusieurs communes disposant d'une petite offre d'équipements et services susceptibles de rayonner au-delà de leurs limites communales.

- ***L'offre culturelle***

La culture est l'un des axes forts de la politique intercommunale du Haut Béarn. Au service à la fois du vivre-ensemble, de la solidarité et de l'attractivité, le budget culturel représente 10% du budget général de la Communauté de Communes.

L'action du service intercommunal de lecture publique s'inscrit dans un environnement culturel dynamique et diversifié.

L'action publique se déploie directement en matière d'enseignements artistiques, de Patrimoine (label Pays d'Art et d'Histoire) et de Spectacle Vivant (label Scène conventionnée d'intérêt national), en partenariat avec la SARL Le Luxor, concernant l'offre cinématographique (label art et essai).

- ***Les relations entre le service intercommunal de lecture publique et la bibliothèque départementale des Pyrénées Atlantiques (BD P-A)***

Depuis 2005, l'action du service lecture publique est soutenue par le Département, par le biais de conventions de lecture publique et l'appui de la BD P-A.

Ce soutien de la bibliothèque départementale va se poursuivre tout au long du contrat territoire-lecture. Les modalités de fonctionnement de ce partenariat font l'objet de l'annexe 2 du présent contrat.

- ***Les bibliothèques du territoire en gestion communale***

La Communauté de Communes coordonne actuellement un réseau de dix bibliothèques (1 équipement intercommunal, 4 bibliothèques-relais communales, 5 points-lecture communaux). Les lecteurs bénéficient d'une amplitude d'ouverture de 35h/semaine, 6 jours sur 7, ainsi que de 87 500 documents en circulation sur les structures grâce à une navette. Un portail web (<http://www.mediatheque.hautbearn.fr/>) apporte un service de proximité, d'information et de connectivité supplémentaire.

Ce réseau bénéficie de la part du département (Bibliothèque départementale 64) d'un accompagnement en ingénierie et de formations gratuits, d'une aide au démarrage à

l'ouverture de nouveaux équipements, et d'un apport de collections notamment en fonds numériques, du portage des réservations.

Il existe bien sûr d'autres structures de lecture publique sur le territoire, concernées par la création d'un réseau élargi (1 bibliothèque intermédiaire communale, 4 points-lecture). Toutes ces bibliothèques sont actuellement suivies par le département (Bibliothèque départementale 64) et bénéficient de sa part d'un accompagnement en ingénierie, d'une aide au démarrage, et d'un apport de collections.

L'ensemble des structures de lecture publique du territoire, relevant ou non du réseau communautaire sont présentées dans un tableau figurant en annexe de la présente convention.

Un premier état des lieux du réseau communautaire met en évidence que les bibliothèques actuelles manquent de professionnels formés : sur les 17 agents que compte le réseau, 15 sont basés à Oloron. La mise en œuvre d'un réseau plus opérationnel requiert une culture professionnelle commune de la part des agents titulaires autant que des bénévoles. Cela passe par la formation et par un accompagnement renforcé des équipements communaux.

Les structures candidates à une adhésion au réseau feront l'objet d'une évaluation de leur fonctionnement, et devront s'inscrire dans le cadre de la Charte du réseau préalablement remise en plat à l'échelle du Haut Béarn et co-construites avec elles (notamment budget d'acquisition, personnel dédié et qualifié, adhésion aux règles et tarifs communs, engagements en matière d'action culturelle etc.).

L'adaptation du réseau aux réalités du territoire nécessitera une étude sur les publics et non-publics des bibliothèques ainsi que sur l'aménagement du territoire. Les résultats de cette étude permettront d'adapter l'organisation des équipements, leurs propositions documentaires et culturelles.

Article 3. Objectifs du Contrat Territoire Lecture

Le Contrat Territoire Lecture 2019-2021 signé entre l'État, le CD 64 et la CCHB s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population de la Communauté de Communes ; il cible toutefois plus particulièrement les publics jeunes et leurs familles ainsi que les publics éloignés de la lecture. L'objet recherché est la poursuite et l'amplification du programme d'actions jusqu'alors engagé et le développement de nouvelles opérations, notamment en direction des bibliothèques municipales adhérentes au réseau.

Le Contrat Territoire Lecture répond aux grands objectifs énoncés ci-après :

- ***Construire une politique de la lecture publique à l'échelle de la CCHB en intégrant dans le réseau communautaire de nouveaux équipements.***
- ***Moderniser les équipements de lecture publique à la fois dans leur fonctionnement et dans leurs services au public.***

- ***Elargir les publics bénéficiaires des équipements culturels en ciblant plus particulièrement les jeunes publics, leurs parents et le public éloigné de la lecture, en encourageant une démarche intergénérationnelle***
- ***Proposer une politique culturelle plus inclusive intégrant la participation citoyenne***

Article 4. Axes d'intervention

Afin de répondre aux objectifs identifiés, les signataires décident de poursuivre leurs actions selon les axes suivants :

1/ renforcer le réseau de lecture en professionnalisant les équipes, modernisant les équipements et en accompagnant de nouvelles bibliothèques adhérentes dans leur intégration.

1.1 Renforcer et développer le réseau de lecture publique à l'échelle du Haut Béarn

- Créer un poste de coordinateur du réseau élargi, soit porter à 1,5 ETP le travail de coordination, tant documentaire que culturel du nouveau réseau.
- Formaliser les modalités de coopération avec la BD 64 dans le cadre de la construction et de l'animation du réseau
- Formaliser l'analyse de l'existant dans les équipements et communes candidates à rejoindre le réseau et formuler des préconisations (personnel, budget, collections...).
- Étendre et structurer le réseau de lecture publique en élargissant à l'échelle du Haut Béarn le conventionnement entre l'intercommunalité (élargissement du réseau intercommunal aux vallées d'Aspe, Josbaig et Barétous), dans le cadre d'une Charte du réseau adaptée.
- Mener un diagnostic d'aménagement du territoire. En fonction de ce diagnostic, accompagner les communes dans les projets de rénovation, construction, aménagement d'équipements (notamment dans les zones blanches, pour équilibrer le réseau sur le territoire).
- Adapter et mettre en œuvre une politique documentaire multisupport (imprimés, ressources numériques, jeux) concertée qui puisse bénéficier à l'ensemble du réseau sur la base de la politique documentaire élaborée en 2019 à l'aune des spécificités territoriales du nouveau réseau.
- Déployer progressivement sur l'ensemble du réseau un système d'information interopérable (base de données, catalogue, réservations, communication) et accompagner les établissements dans l'intégration de nouveaux services numériques (automatisation, liseuses et tablettes par exemple)

1.2 Professionnaliser le réseau de lecture publique à l'échelle du Haut Béarn

- Déployer une méthodologie et des actions impliquant bénévoles et agents publics afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau commun.

- Mettre en place un plan de formation continue des équipes professionnelles et bénévoles en lien avec la BD 64 portant à la fois sur la politique et le traitement documentaires, les ressources dématérialisées, l'accueil et la prise en main des outils informatiques.

2/ Construire une politique des publics à l'échelle de la CCHB, en positionnant les équipements de lecture publique comme des lieux culturels, de détente et de sociabilité

- Réalisation d'une étude sur les publics et non-publics des bibliothèques dont les résultats guideront les professionnels dans la redéfinition de leurs offres et dans la réorganisation des services (horaires d'ouverture, tarification ...).
- Définir une programmation semestrielle variée (rencontres d'auteurs, expositions, conférences, ateliers) en direction des publics prioritaires du CTL. Cette programmation se déclinera sur le territoire en proposant au moins 1 rendez-vous semestriel par bibliothèque afin d'impulser une dynamique de territoire et s'appuiera sur les manifestations nationales (Nuit de la lecture, Partir en Livre notamment).
- Faire évoluer les bibliothèques du réseau pour qu'elles deviennent des espaces de rencontres informelles, de découverte, de socialisation. L'objectif est de regagner un public adulte et de renforcer le public existant.
- Dynamiser l'image des bibliothèques auprès des publics en proposant de nouveaux services et en améliorant la communication.
- Poursuivre une action intensive auprès du public jeunesse, de la petite enfance au lycée, dans le cadre du temps scolaire, et l'intensifier dans le cadre familial autour des temps forts nationaux, en pensant la complémentarité CTEAC – CTL.
- Développer des actions en direction des publics éloignés et empêchés en proposant des partenariats aux acteurs associatifs et aux structures spécialisées : CCAS Oloron, EHPAD, Pôle Développement social de la CCHB pour un public sénior...). Le réseau s'appuiera ainsi sur l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département 64 en matière d'inclusion numérique

3/ Développer l'offre numérique

- Elargir l'offre de contenu numérique au sein du réseau. Actuellement la médiathèque communautaire propose des liseuses et des tablettes, un service qui devra s'étendre au sein du réseau communautaire. La diffusion de ces supports de lecture s'accompagnera d'un renforcement de l'offre de contenu : abonnements à des ressources en ligne accessibles depuis les sites-relais, achats de nouveaux titres pour les liseuses.
- Penser une politique numérique en concertation avec l'offre de la bibliothèque départementale proposée sur son nouveau portail.
- Concevoir un programme d'animations numériques : séances d'animations pédagogiques, ateliers, accompagnement individuel, ...

4/Intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau

- Définir un cadre d'organisation de la participation des citoyens et usagers au sein des établissements de lecture publique et élaborer une programmation culturelle ouverte aux "pratiques amateurs"
- Encourager l'interactivité avec les publics avec des propositions du type « coup de cœur » (mise en place d'une interactivité avec les lecteurs via les outils web, dans le cadre du nouveau site/portail par exemple)

5/ Améliorer l'accessibilité des fonds patrimoniaux en proposant des opérations de médiation dans les bibliothèques du réseau

La Médiathèque des Gaves accueille en son sein un Espaces Ressources Patrimoniales Ecrites, qui relèvent en matière de politique documentaire et de valorisation du Centre de Ressources Patrimoniales du Haut Béarn

Ces fonds patrimoniaux et spécialisés font l'objet d'une politique raisonnée et régulière d'enrichissement selon deux axes principaux :

- Histoire locale, avec pour objectif de développer de manière systématique un fonds local en fonction de l'implantation administrative, géographique et historique du Haut Béarn ;
- Auteurs locaux : Barthou, Derême, Supervielle.

Plus de 3 000 documents anciens ont été numérisés pour constituer une bibliothèque accessible à tous sur internet et appelée à s'enrichir au fil des ans, pour devenir une collection unique en son genre.

(<http://bibliothequenumerique.pyreneesbearnaises.fr>)

Dans le cadre du CTL, et en complémentarité avec le CTEAC, des parcours d'éducation artistique et culturelle pourront être proposés afin de mieux partager ces collections auprès des publics cibles du CTL. Ces parcours s'appuieront sur les trois volets de l'EAC : fréquentation, connaissance et pratique. Ils intégreront donc des temps d'ateliers et de rencontres avec des auteurs en complément des expositions ou visites de fonds qui pourraient être proposées.

Parallèlement aux actions mises en œuvre dans le cadre du CTL, la CCHB pourra s'inscrire dans la campagne de signalement des collections patrimoniales des bibliothèques de la région mise en place par l'ALCA avec le soutien de la DRAC (catalogage des fonds imprimés anciens et versement dans le CCFr). Cette opération fera l'objet d'une convention spécifique entre la CCHB et l'ALCA.

Article 5. Engagements des partenaires

Les partenaires s'engagent à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le cadre de la présente convention.

L'État, le CD 64 et la CCHB s'engagent conjointement à :

- Assurer deux réunions de pilotage annuelles du projet ;
- Assurer trois mois au moins avant le terme de la convention la tenue d'une Réunion de bilan et d'évaluation avec les partenaires listés.

L'État s'engage à :

- Apporter son soutien technique en termes de conseil ;
- Assurer le versement des crédits déterminés en fonction de l'évaluation annuelle.

Le Département s'engage à :

- Apporter son soutien technique en termes de conseil ;
- Mettre à disposition des collections tant physiques que numériques selon un plan concerté;
- Accueillir en formation gratuitement les salariés et bénévoles du réseau ;
- Assurer le versement des crédits déterminés en fonction de l'évaluation annuelle.

La Communauté de Communes s'engage à :

- Préparer un diagnostic approfondi des publics et non-publics ainsi que des forces et faiblesses de son territoire dans le domaine de la lecture afin de permettre un pilotage fin et un rééquilibrage annuel du plan d'action proposé. Elle pourra, pour établir ce diagnostic, s'appuyer sur le soutien technique de l'État et du CD64;
- Etablir ce diagnostic d'ici la fin du 4ème trimestre 2019;
- Jouer un rôle de relais de l'action de la bibliothèque départementale et garantir l'interopérabilité des systèmes de gestion de bibliothèques pour ce qui concerne notamment l'importation des notices bibliographiques ;
- Organiser une circulation régulière des documents entre les lieux de lecture, notamment pour ce qui concerne la distribution des documents livrés par la navette départementale ;
- Transmettre des bilans et évaluations des opérations en année deux et trois du partenariat afin de garantir la poursuite et l'éventuelle réévaluation de l'aide de l'État et du CD64;
- Transmettre un bilan global de l'évaluation au terme des trois ans de l'opération ;
- Faire mention du partenariat avec le CD64 et l'Etat, dans toute communication qu'elle réalisera.

Article 6. Fonctionnement du Contrat Territoire Lecture

A) La coordination

Un chef de projet assure la coordination générale du Contrat Territoire Lecture.

La directrice du Service Lecture publique de la CCHB est désignée comme chef de projet. En tant que tel, le chef de projet s'engage à fédérer les partenaires autour des actions retenues, à assurer la coordination administrative et logistique des différents projets et s'assure du bon accompagnement des intervenants culturels. Le chef de projet travaille en collaboration étroite avec les différents acteurs culturels du territoire susceptibles d'entrer dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

Pour ce faire, le chef de projet s'appuie sur différents comités chargés de proposer, développer et conforter les orientations du dispositif.

B) Le comité technique

Composé des différents acteurs de la vie locale (professionnels des bibliothèques de lecture publique, membres du réseau ou d'associations locales, animateurs, chargés de mission...), le comité technique construit les grands axes des projets culturels.

Il se réunit à l'initiative du chef de projet. Il règle les questions administratives, techniques, propose les grandes lignes d'une action culturelle, les intervenants appropriés et veille à la meilleure concertation possible entre les partenaires.

Il réalise chaque année une évaluation technique du Contrat Territoire Lecture. Ce rapport d'évaluation remis à l'État et au CD64 devra être nourri d'éléments concrets chiffrés, mais aussi d'éléments qualitatifs sur l'impact du programme d'actions mis en œuvre.

Au terme des trois ans du contrat, il propose une synthèse globale et prospective, afin d'envisager l'éventuelle pérennisation du projet.

Il comprend:

- Les agents dédiés à la structuration et au fonctionnement du réseau,
- Les responsables de section des équipements intercommunaux,
- La bibliothécaire de la bibliothèque intermédiaire de Bedous,
- Quatre bibliothécaires/bénévoles d'équipements communaux associés au réseau,
- D'un représentant de la Bibliothèque Départementale des Pyrénées Atlantiques.

En fonction des sujets abordés, d'autres personnalités pourront être conviées.

C) Le comité de pilotage

Rôle:

Le comité de pilotage valide le bilan annuel établi par le comité technique.

Le comité de pilotage définit les grandes orientations du Contrat Territoire Lecture, les partenariats, les moyens humains, financiers et matériels spécifiques nécessaires chaque année. Il procède à la validation des projets qui seront soutenus et à leur évaluation.

Le Comité de pilotage définit les conditions d'éligibilité des projets retenus dans le cadre du Contrat territorial.

Constitution du comité de pilotage :

Chaque membre signataire du Contrat territorial est représenté par :

- Le Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant ;
- Le Conseiller Livre et Lecture de la DRAC ;
- Un Conseiller départemental,
- Le Directeur du Culture, jeunesse, sport et vie associative du Cd64, ou son représentant, ainsi que la Directrice de la Bibliothèque départementale 64 ;

- Le Président, la Vice-présidente chargée de la Culture de la CCHB, ainsi que le Directeur du Pôle Action culturelle et Rayonnement du territoire.

Pourront être associés ponctuellement en tant que de besoin des partenaires associatifs ainsi que des professionnels du livre.

Le comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an. Il peut également se réunir à la demande d'un partenaire au moins.

Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant.

Article 7. Moyens humains, matériels et financiers

Chaque institution signataire décide, indépendamment des autres et selon les modalités qui lui sont propres, de la dotation annuelle allouée aux projets, sur la base du programme d'activité annuel validé par le comité de pilotage.

La contribution financière des partenaires de la CCHB ne pourra excéder 80% du budget global des opérations retenues.

Les crédits du concours particulier pour les bibliothèques, aménagé au sein de la Dotation générale de décentralisation pourront être mobilisés pour soutenir les projets d'informatisation du réseau, de construction ou d'agrandissement des bibliothèques dès lors que les projets seront éligibles.

Le Conseil départemental apportera son soutien financier aux projets d'investissement du réseau en application du régime d'aides en vigueur à la date de présentation de la demande.

Une annexe financière et technique ainsi que des conventions spécifiques avec les collectivités locales seront conclues chaque année pour la mise en œuvre de ce contrat.

Article 8. Durée et exécution du contrat

Le présent contrat lie les partenaires pour une durée de trois ans et débute à compter de la date de signature figurant ci-dessous.

Toute modification ne pourra être prise en compte qu'après signature d'un avenant par les parties.

Fait à Oloron-Sainte-Marie, le XXX 2019

Pour la Communauté de
Communes du Haut Béarn,

Pour l'État - ministère de la
Culture, DRAC Nouvelle-
Aquitaine,

Le Président

Daniel LACRAMPE

Le Directeur

Arnaud LITTARDI

Pour le Conseil départemental
des Pyrénées Atlantiques

Le Président

Jean-Jacques LASSERRE

ANNEXE 1 – Ensemble des structures de lecture publique du territoire,
relevant ou non du réseau communautaire, à la date du 30.07.2019

RESEAU INTERCOMMUNAL						
Equipement intercommunal	Médiathèque des Gaves Oloron-Ste-Marie					
Bibliothèques-relais communales	Agnos	Gurmençon	Lasseube	Ogeu-les-Bains		
Points-lecture communaux	Asasp-Arros	Buziet	Esquiüle	Estos	Saucède	
HORS RESEAU INTERCOMMUNAL						
Réseau BD 64	Aren	Aydius	Bedous (2)	Etsaut	Eysus	Lescun

Des associations sont repérées sur le territoire du Haut Béarn, qui proposent une offre de prêt de livres.

ANNEXE 2 – Modalités de fonctionnement du partenariat entre le service intercommunal de lecture publique et la bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE, VERITABLE RELAIS DE L'ACTION DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE

Un réseau de bibliothèques

- Un coordinateur spécialisé, bibliothécaire de métier, interlocuteur privilégié du réseau
- Des collections communes
- Un système d'information commun
- Un règlement et des procédures communs
- Une organisation logistique pensée pour le réseau (circulation des documents entre les bibliothèques, renouvellements partiels...)
- Une carte d'inscription unique et des tarifs harmonisés permettant aux lecteurs de fréquenter plusieurs bibliothèques
- Un budget dédié au réseau

Le relais de la BDPA

- Faire connaître les formations et inciter les salariés et bénévoles à y participer
- Accompagnement technique quotidien par le professionnel coordinateur de réseau
- Proposer un créneau pour recevoir la navette, informer les bibliothèques du réseau des réservations émises, redistribuer les documents livrés en un point par la navette de la BDPA et rassembler les documents demandés
- Participer aux groupes de travail mis en place par la BDPA
- Faire connaître le portail de la BDPA
- Promouvoir les ressources numériques offertes par la BDPA et former les bibliothécaires à leur utilisation
- Assurer le suivi des réponses aux enquêtes de la BDPA et du ministère
- S'associer au catalogue collectif départemental
- Co-construire des orientations et des médiations documentaires en lien avec la BDPA (orientations triennales), en assurer le suivi auprès des bibliothèques, réaliser des bilans détaillés

UNE BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE AU PLUS PRES DES ATTENTES DE SES PARTENAIRES

- Proposer des compléments de collections aux bibliothèques du réseau, renouvelés régulièrement
- Mettre à disposition un portail web permettant les réservations directes de documents appartenant à la collection départementale, la géolocalisation des bibliothèques du territoire, la mise en valeur de l'événementiel des bibliothèques...
- Assurer le portage par navette régulière de documents réservés par les lecteurs
- Former les bibliothécaires bénévoles et salariés, sur site dans certaines conditions
- Organiser des réunions régulières des coordinateurs de réseaux
- Proposer des événements et des temps d'échange professionnels
- Prêter du matériel et des outils pour les animations
- Mettre à disposition des lecteurs des ressources numériques achetées spécifiquement
- Apporter un conseil technique en matière de structuration du réseau, aménagement mobilier, collection, numérique, réinformatisation...
- Aider à mettre en œuvre un plan d'action à destination des publics spécifiques
- Réaliser des diagnostics partagés et des stratégies culturelles en matière de collections, de territoires, de publics

ACTIONS PREVUES EN 2019 DANS LE CADRE DU CTL

Axe 1.

Axe opérationnel 1.2 Professionnaliser le réseau de lecture publique

Par des formations

Outre la formation au Système Informatique de Gestion des Bibliothèques Orphée (nouvelle version) qui sera dispensée par le prestataire, il est souhaité que professionnels et bénévoles du réseau de lecture publique reçoivent une formation au livre numérique (téléchargement, modes de mises à disposition aux lecteurs, droits juridiques...) par la Bibliothèque Départementale, dès la rentrée scolaire 2019, ou du moins dès la mise en fonctionnement de cette nouvelle prestation. Pour Orphée sont prévues une à trois sessions de formation pour dix personnes à chaque formation.

Depuis de nombreuses années, les trois bibliothécaires de la section jeunesse font des lectures aux tout-petits dans les crèches orlonaises, tous les 15 jours, ainsi qu'auprès des assistantes maternelles du Réseau des Assistantes Maternelles (RAM) de l'intercommunalité. L'étendue du territoire de la nouvelle intercommunalité du Haut Béarn est néanmoins un frein à la systématisation de ce temps de lecture dans toutes les structures de la petite enfance.

Une formation au choix des ouvrages, à la lecture et à l'accompagnement du tout petit devra être faite en direction non seulement des professionnelles de la section jeunesse, de la professionnelle de Bedous, mais aussi des bénévoles volontaires des bibliothèques du réseau. Ultérieurement, les professionnel(le)s formées pourront elle-même être formatrices de professionnelles volontaires des services de la petite enfance. Cette action pourrait être initiée à partir de novembre 2019, quand aura lieu à la fois la restitution d'un travail sur les comptines en partenariat entre les services lecture publique et petite enfance et la redéfinition du projet d'éveil artistique et culturel de la petite enfance, puis développée en 2020.

L'élargissement du réseau intercommunal de lecture publique ira de pair avec l'évaluation de la charte-réseau et son éventuelle adaptation au fonctionnement ainsi redéfini.

Ce travail mobilisera, sous le pilotage des deux agents en charge du réseau, à la fois les agents intercommunaux du service lecture publique, les agents communaux affectés au fonctionnement des bibliothèques communales, les bénévoles impliqués dans ces mêmes équipements.

Si la finalité est l'appropriation et l'éventuelle refonte de la charte, ces temps de rencontres et d'échanges (4) ont vocation à fédérer des 'professionnels' autour d'un projet partagé, et de définir et reconnaître le rôle de chacun.

Axe 2. Construire une politique des publics en positionnant les équipements culturels comme des lieux culturels, de détente et de sociabilité

Axe opérationnel 2.1. Faire des temps forts nationalement dédiés au livre un rendez-vous repérable et fédérateur sur le réseau de lecture publique.

La Nuit de la lecture

Afin de prolonger la politique intensive auprès de la petite enfance et de l'enfance via le public des crèches et des écoles au temps non scolaire et familial, le Service Lecture Publique a décidé de se mettre davantage en résonance de temps forts initiés par le Ministère de la Culture et qui bénéficient d'une aura médiatique.

Ainsi, nous avons participé pour la deuxième fois à la Nuit de la Lecture le 19 janvier 2019.

Si l'année précédente nous avons pu réunir un public derrière un auteur originaire du bassin de vie oloronais, cette année nous avons pu bénéficier du retentissement médiatique de cet événement pour avoir un public nombreux à une lecture de l'œuvre de Romain Gary, la Promesse de l'Aube, par la Compagnie Mille (et une) feuilles, ce qui, à priori, n'était pas évident

Partir en livre

En juillet le Service Lecture Publique participera à l'opération « Partir en livre » qui s'adresse au public jeunesse hors temps scolaire, avec des « lectures pelouses » dans les bibliothèques qui possèdent un jardin ou un espace vert à proximité, et deux séances de yoga lecture par une professionnelle, Maïlys Daroque (le 10 juillet) sur les sites d'Oloron et de Bedous. Ces séances permettent de revisiter textes, mots et émotions avec le corps pour cheminer vers une meilleure compréhension de l'écrit, de soi-même et des autres. A Bedous, cette séance se déroulera au sein même de la bibliothèque dont les travaux seront finis mais qui n'aura pas encore reçu son mobilier. Ces séances de yoga lecture, qui fonctionnent sur le principe de duos parents-enfants, sont à la fois un vecteur de transmission de la valeur de la lecture et de lien transgénérationnel. Il en va de même pour la séance de jeux de société qui sera proposée à la Médiathèque des Gaves et sur son parvis par l'association Oloronaise Meeplejuice, jeux de société tirés de sagas littéraires, romans, fables, bandes dessinées (Le trône de fer, Lincoln, Corto, Le tour du monde en 80 jours, le lièvre et la tortue, etc...) ou encore autour d'histoires (à raconter, conter...), de lettres/mots à deviner, de références littéraires ou encore de livres jeux .

Cette programmation de « Partir en livre » s'inscrit également dans la volonté d'évolution progressive en lieu de partage entre générations (des familles viennent jouer ensemble) ou, à l'inverse, en lieu de sociabilisation pour des personnes seules.

2020, année de la BD

La Communauté de Communes du Haut Béarn a initié avec la commande artistique « Mémoire d'Aspe, une œuvre pour la paix », un partenariat avec la Cité internationale de la BD et de l'Image d'Angoulême. Notre objectif de pérenniser un partenariat pour proposer tous les ans un cycle sur la BD, et envisager l'accueil d'auteurs en résidence dès 2020.

Dès novembre 2019, au moment du vernissage de l'œuvre principale de Bedous, nous proposerons des actions sur le thème de la BD et de la guerre. Elles se prolongeront en 2020, année de la BD.

En termes de contenu, il sera défini courant 2019, mais déjà nous envisageons de partager la lecture d'une bande dessinée projetée sur grand écran, s'y plonger avec une musique jouée en

direct sur scène. C'est ce que propose Zenzika avec son nouveau BD concert, *la Patrouille des Invisibles* d'Olivier Supiot.

Fruit d'une collaboration entre l'illustrateur, les musiciens et le vidéaste Stéphane Gantelet, ce BD-concert sublime une histoire à la fois intemporelle et ancrée dans l'histoire, mythique et terriblement moderne, celle d'un aviateur français couvert de lauriers durant la première guerre mondiale qui finit par se retrouver dans la gadoue des tranchées, d'un héros qui subit l'épreuve de l'amour et de la mort pour s'ouvrir à une deuxième vie, celle d'un Minotaure, mi homme mi bête. Ce grand roman graphique raconte la guerre à travers l'expérience d'anonymes, d'invisibles au cœur d'un conflit qui les dépasse totalement.

Tant sur le fonds, que du point de vue du projet artistique (croisement de plusieurs disciplines artistiques), nous sommes en lien direct avec la commande en cours.

Si ce projet reste à préciser avec la CIBD (rencontres d'auteurs, expositions...), 2020 constituera le lancement d'un programme pérenne sur le 9ème art.

Axe opérationnel 2.2. Aller à la rencontre des auteurs et des œuvres tout au long de l'année

L'accès au livre et à la lecture passe par la rencontre avec des auteurs et/ou des lectures d'œuvres variées. Ainsi, le service lecture public a instauré, tous les 1^{ers} samedis du mois, à 15h, depuis le début de l'année 2019, un « Voyage au cœur d'une œuvre », auquel s'ajoutent quelques autres rendez-vous :

- Pierre Castillou , auteur oloronais des « Barbelés de l'âme », roman tout à la fois historique et de terroir, en février
- Ludovic Hubler, pris Pierre Loti pour « Le tour du monde en stop...du rêve à la réalité » le samedi 16 février
- Hubert Dutech dont le « Dictionnaire des vallées et du Piémont Béarnais » s'adresse à un public féru de patrimoine, en mars
- Rencontre avec Mariette Lesieur, à l'occasion du printemps des poètes, le samedi 16 mars
- Constance Dufort, auteur d'une série de science fiction « Les chemins d'Hermès », s'adressant à priori à un public jeune
- Emile Vallès, auteur du « Camp de Gurs », en mai
- Lecture de « L'année du jardinier » de Karel Capek par la Compagnie Mille (et une) feuilles, en juin, dans le jardin de la bibliothèque de Lasseube. Racontant les travaux jardiniers à effectuer au cours de l'année, cette lecture sera l'occasion de faire découvrir, de façon ludique et décontractée, un romancier tchèque du siècle dernier.
- Patrick Pécherot, le vendredi 4 octobre à 18h, dans le cadre de notre thématique « polar » et en partenariat avec le salon palois « Un aller retour dans le noir ».
- Franck Manuel, auteur palois qui est souvent venu à la rencontre d'un public scolaire et qui, cette fois, viendra à la rencontre du public adulte avec son dernier roman « Un faux air de Germain Sarde », plutôt polar.
- Laure Keesing, en octobre, auteur de « Qu'avez-vous pour me divertir ? » pièce de théâtre, sous forme de dialogue qui se veut humoristique, satirique, avec une bonne dose d'autodérision.

Axe opérationnel 2.3. A la recherche d'un nouveau public

Une des priorités du Service Lecture Publique à compter de 2019 et durant les années suivantes sera d'attirer un public jeune et aussi un public familial, ainsi qu'un public temporairement ou définitivement empêché et/ou éloigné de la lecture, pour des raisons physiques ou sociales.

La petite enfance et les comptines

Depuis de nombreuses années, un partenariat a été mis en place entre le service lecture publique et le service de la petite enfance de l'intercommunalité, qui se manifeste par des temps de lectures réguliers des bibliothécaires au sein des structures recevant les tout-petits, par un temps fort sur l'éducation artistique et culturelle baptisé Reg'art et, depuis 2017, par un travail de fonds sur l'enrichissement d'un répertoire de comptines.

12 comptines ont été retenues et réparties en 3 thèmes à la fois universels et familiers pour l'enfant : « le corps », « la nature » et « les berceuses ». L'aboutissement du projet sera la création d'un produit original et ludique associant enregistrement audio, avec l'intervention de la musicienne Sophie Sérougne, et support imprimé, dont le travail artistique de création a été confié à Valentina Bencina, artiste peintre. Destiné aux professionnelles, aux familles et aux enfants, le support imprimé sera adapté au jeune public tant dans sa forme, que dans son graphisme. L'idée d'un jeu de 12 cartes au format A5 est retenue. Beau, facilement manipulable, il éveille la curiosité et l'intérêt de l'enfant tout en développant son imaginaire. Au même titre que les comptines qu'il illustre, il sert de support à la relation adulte-enfant.

Des exemplaires seront distribués aux parents des nouveaux nés par les bibliothèques du réseau de lecture publique.

Les seniors

Le public âgé moins autonome et/ou ayant développé un parcours de vie éloigné de la lecture peut être capté via des temps fort comme celui de la Semaine Bleue, organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Oloron ; le 11 octobre le Service Lecture Publique proposera ainsi, au sein de la Médiathèque des Gaves, un spectacle de contes à destination d'un public âgé oloronais, individuel ou en maison de retraite, mais aussi d'associations du Haut Béarn, comme la Résidence autonomie de Lasseube, et auquel sera conviée une classe, afin de mixer les générations. Marion Lo Monaco présentera « Vivonvieux », un tour de contes qu'elle a bâti en partant du constat que petite, elle voyait « les vieux » « comme une masse anonyme et sans âme » et qu'en grandissant, elle a découvert alors « qu'à la fenêtre de leurs yeux, il y avait la lumière d'une vie chargée de mystères ».

Dès le repas des aînés organisé en juin par le CCAS, le préprogramme de la semaine bleue sera proposé à tous les participants, et les inscriptions ouvertes. Au même titre que la séance de cinéma gratuite traditionnellement proposée, ce spectacle en compagnie de plus jeunes devrait remporter du succès.

Le public éloigné et/ou empêché

L'installation d'un espace « Facile à lire » à la Médiathèque des Gaves durant le dernier trimestre 2019, qui pourra ensuite être déployé sous forme de modules complémentaires ou de rappels dans les autres bibliothèques du réseau de lecture publique, s'adressera aux enfants et adultes éloignés de la lecture de par leur milieu social d'origine, leurs difficultés à lire (par exemple les troubles « dys » ou autre. Cela nécessitera :

- L'acquisition d'ouvrages répondant au cahier des charges ministériel du « facile à lire » avec si possible et nécessaire recours aux fonds de la Bibliothèque départementale.
- L'acquisition d'un mobilier spécifique et coloré, qui tranche avec les rayonnages classiques et unifiés qui sont déjà présents au sein de l'établissement et qui, bien que

très beaux, peuvent sembler rébarbatifs à l'encore d'un public non habitué à la lecture. La présentation des ouvrages aussi sera différente et plus accessible.

Les personnes en situation de handicap (essentiellement mental : Adapei, Est, Foyers de vie) sont au cœur des préoccupations du Service Lecture Publique, qui leur propose régulièrement des lectures (thématisées ou pas) à la Médiathèque des Gaves, accueille des expositions dans le cadre de la semaine du « Vivre ensemble ». Nous avons également la volonté la volonté de proposer des contes « tout publics » en mixant parents enfants et personnes handicapées : ainsi Marion le Monaco a proposé deux contes : à Oloron le 27 février et à Agnos le 19 juin.

Le cycle « Voyage au fil du papier » a été initié en 2018 dans le même but de faire participer, via des ateliers créatifs utilisant le papier comme matériau, un public adulte pas forcément tenté par la lecture ; il n'est pas nécessaire pour participer d'être inscrit au Service Lecture Publique. En outre, l'utilisation de livres issus du pilon peut permettre de désacraliser ce support de lecture.

En 2019 ont eu lieu ou auront lieu :

- 1 atelier marque pages enluminés avec Cécile Izambert le samedi 9 mars
- 1 atelier origami de Pâques avec Sandra Sonia Salvador le samedi 20 avril : création de panier et tulipes
- 1 atelier origami avec Sandra Sonia Salvador aux vacances de Toussaint à Oloron
- 1 atelier « pliage de livres » à la Médiathèque des Gaves et un à la bibliothèque d'Agos lors des vacances de Toussaint

De même, le Service Lecture Publique tentera de participer à des événements « populaires » pour toucher un public différent. Ainsi, le vendredi 21 juin, dès la fermeture de la Médiathèque des Gaves à 18h, nous lancerons la fête de la musique (qui débute un peu plus tard) sur le parvis en programmation « Portraits in jazz » de la Cie de l'Oiseau Tonnerre ; ce spectacle musical qui viendra d'être créée, fera aussi le lien avec le festival de jazz des Rives et des Notes organisé la semaine suivante.

La musique de variétés et le cinéma «grand public » sont aussi un bon vecteur de communication et d'attrait pour un public à priori peu intéressé par la lecture publique.

Ainsi, en avril, l'exposition d'affiches originales et la conférence de Denis Magnol sur le cinéma de genre fantastique des années 30 aux années 70, montrant créatures mythiques et mystiques tels que King Kong, Dracula ou autres Frankenstein avec force hémoglobine, avait entre autres pour but de « désacraliser » l'image de la sacro-sainte bibliothèque.

Nous souhaitons également nous associer à l' « Urbanival » (fête du skate et de la culture urbaine) qui aura lieu sur le parvis de la Médiathèque le samedi 13 juillet en proposant au public de franchir les portes de la Médiathèque pour découvrir des films sur le skate.

C'est aussi dans cet état d'esprit que nous avons fait venir le Groupe « Les Allumettes » le samedi 18 mai, groupe palois habitué des cafés concerts, qui réinterprète le traditionnel répertoire de la chanson française, pour le plus grand bonheur du public présent qui a pu entonner de célèbres refrains.

Dans cette optique aussi nous ferons intervenir Nini Cabaret dans le cadre de notre thématique polar, avec une lecture musicale de « La vie de Marie Thérèse qui bifurqua quand sa passion pour le jazz prit une forme excessive » de Michel Boujut.

Un autre événement dont parleront les grands médias et qui attisera la curiosité du grand public et via lequel le Service Lecture Publique essaiera de toucher un maximum de population, et

surtout une population qui ne fréquente pas déjà le réseau de lecture publique, est le cinquantenaire de l'alunissage du premier homme. Nous en profiterons pour initier un cycle autour des sciences, qui se clôturera dans le réseau lors de la Fête de la science en octobre. Ainsi seront présentées tour à tour une exposition sur « Apollo 11 : les premiers pas de l'homme sur la lune » par l'association Germea (11 au 22 juin) et « A la conquête de la lune, de la fiction au tout premier pas », exposition d'art postal de Pierre Stéphane Proust (26 juin au 20 juillet). Le Groupe d'Entraînement et de Recherche pour les Méthodes d'Education Active (GERMEA) proposera à cette occasion des ateliers d'astronomie pour les familles, à Oloron les mercredis 12 et 15 juin après-midi, et une soirée balade et observation au départ de la bibliothèque de Gurmençon vendredi 14 juin à 21h.

Le 2 juillet sera installé à la Médiathèque des Gaves le planétarium gonflable de Lacq Odyssée qui, sur 2 séances, offrira la possibilité aux petits comme aux grands qui s'installeront à l'intérieur de revivre la conquête spatiale : exploration du satellite naturel de la terre et découverte de sa face cachée, suivie de l'histoire, ludique, de la conquête spatiale.

Lors de la Fête de la science, le mercredi 9 octobre à la bibliothèque d'Agnos, sera organisée la fabrication en binôme (qui sera l'occasion du tisser du lien social) de 12 micro fusées et le lancement de ces fusées dans le champ d'à côté.

A la bibliothèque d'Ogeu « Les Petits Débrouillards » organiseront un atelier de création numérique « Makey Makey ».

A Lasseube sera organisé un atelier robotique, « Mission Mars », mené par Lacq Odyssée, auquel seront conviés les élèves du collège proche de la bibliothèque.

Nous souhaitons également mettre en place à la bibliothèque de Bedous, qui devrait ouvrir début septembre, une grainothèque. Ce service relativement novateur s'inscrit particulièrement bien dans le cadre d'un espace citoyen et convivial. Il devrait en outre rencontrer un certain succès en vallée d'Aspe, où toute une partie de la population se tourne vers le développement durable et l'économie solidaire et pourrait être le point de départ au développement d'un cycle de conférences et d'ateliers pratiques sur le jardinage naturel.

En décembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, un public peu enclin à lire pourra sans doute rejoindre le public habituel, pour venir contempler de belles photographies culinaires dans les bibliothèques constituant le réseau, accompagnées d'ateliers itinérants de dégustation de douceurs hivernales et de création de fiches-recettes à donner au public présent.

« La Faim est proche » prévoit la réalisation de deux photos qui mettent en scène une recette par bibliothèque du réseau : Agnos, Ogeu-les-Bains, Bedous, Lasseube, Gurmençon et Oloron-Sainte-Marie. Une photographie présentera les ingrédients, l'autre le résultat final

Suivra une série de dégustations toujours réalisées par « La faim est proche » basée sur les recettes proposées dans chaque bibliothèque.

L'artiste a également prévu de réaliser six cartes-recettes reprenant une des photos de l'exposition au recto et la recette réalisée au verso. Cette carte-recette sera offerte aux personnes présentes, ce qui leur permettra de réaliser la recette à leur tour (transmission de savoirs). Cette expérience pourrait être prolongée l'année prochaine par des échanges sur les traditions culinaires et la la création d'un livret de recettes des terroirs.

A noter que nous avons développé notre programmation autour du fil rouge « voyage » (« Voyage sur la lune », « Voyage au cœur d'une œuvre », « Voyage au pays du polar »,...) qui permet de donner un côté attrayant à la programmation.

Nous avons aussi réalisé et réaliserons des « pochettes surprises » offrant un assortiment de 5 documents (livre adulte, livre ado ou jeunesse, cd, dvd, bande dessinée) sur la thématique du

voyage, de la science fiction ou du polar, avec interdiction pour le lecteur d'ouvrir la pochette avant emprunt, afin de susciter chez lui la surprise. Le retour de ce type d'action est très positif et permet la découverte de supports que certains lecteurs n'ont pas l'habitude d'emprunter.

Axe opérationnel 2.4 Vers un lieu de rencontres et de sociabilisation

Matériellement

Dès septembre 2019 l'espace accueil de la Médiathèque des Gaves sera repensé, avec l'installation d'un espace « Facile à lire » comme évoqué précédemment, et parallèlement le déplacement de l'espace lecture des quotidiens. Une fontaine à eau a été installée et un distributeur de boissons chaudes devrait être expérimenté dès la rentrée scolaire, afin d'aménager un espace plus convivial. Un partenariat avec des prestataires locaux pouvant proposer quelques « douceurs » à déguster pourrait être envisagé.

Une grainothèque

Voir ci dessus

Axe 3. Développer l'offre numérique et la bibliothèque accessible 24h/24h

Outre la mise à disposition de liseuses et l'offre de livres numériques proposée par la Bibliothèque Départementale, le Service Lecture Publique proposera une offre de magazines en ligne. La Médiathèque des Gaves a précédemment été abonnée au Kiosk, avec un seul accès sur site. Nous envisageons de proposer à la rentrée 2019 un accès à distance à nos abonnés ; cela permettra en outre aux abonnés non équipés d'outil informatique d'accéder à un bouquet de plus de 850 titres de presse depuis les bibliothèques équipées d'ordinateurs (toutes) et de tablettes (Bedous).

Des livres à l'unité, voire un abonnement, pourront être acquis à « la Souris qui raconte » qui, en plus de s'adresser aux enfants, pourront servir de moyen de médiation lorsque nous recevons des groupes de personnes handicapées (Esat...)

L'offre d'ateliers informatiques à destination du public, afin de réduire la fracture sociale, a été relancée au premier semestre 2019 (initiation à Word, Excel, déclaration de revenus...) ; en l'absence de personnel fixe pour le second semestre, nous pourrions faire appel à des prestataires extérieurs.

Axe 4 -Intégrer les initiatives dans la vie du réseau

Des jeux

Des séances de « jeux coopératifs » à la Médiathèque des Gaves tous les 4emes samedis du mois de 16h à 17h ont été initiés grâce au partenariat avec l'association La Ronde du Nous ; ce rendez-vous est fort apprécié des participants, qui ne sont pas forcément les lecteurs traditionnels.

A la bibliothèque d'Ogeu, c'est une ludothécaire de formation qui vient proposer à tous des jeux de société à 10h30 le 1^{er} samedi du mois, depuis le 2 mars. Vu le succès rencontré, cette proposition qui était en test sur le premier semestre se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. L'association Meeplejuice viendra proposer un temps de jeux de société sur la thématique de l'énigme à la Médiathèque des Gaves durant le temps fort polar, en octobre.

Des concours

C'est également dans cet esprit que nous proposerons aux lecteurs ou non lecteurs de participer à un concours photo sur la thématique du « Noir » lors du temps fort polar ; leurs œuvres seront exposées et le public sera sollicité pour voter pour la meilleure photographie.

Des échanges sur les lectures

L'évolution du logiciel Orphée devrait permettre la mise en place de coups de cœur par les bibliothécaires, et de tags des notices par les lecteurs. Pour ceux qui ne sont pas férus du net, nous envisageons de laisser au lecteur la possibilité d'ajouter à un livre qui leur a plu un sticker ou une « fiche d'émotions ».

Du partage de musique

La Communauté de Communes du Haut Béarn ayant pris la compétence enseignement musical, nous envisageons de faire venir des musiciens amateurs qui pourraient faire démonstration de leur art et parler de leur plaisir à jouer auprès de jeunes ou de moins jeunes.

Axe 5 – Améliorer l'accessibilité des fonds patrimoniaux

La politique patrimoniale de la communauté de communes a vocation à faire partager à l'ensemble des habitants du territoire les richesses de nos patrimoines communs. C'est ainsi que les éléments de programmation 2019 sont thématiques, avec en particulier une période dédiée au Pyrénéisme.

Découverte des Pyrénées et des Pyrénéistes de grande renommée et locaux, hommes et femmes des siècles passés, par tous les équipements qui ont permis des ascensions formidables et la découverte de richesses paysagères et naturelles extraordinaires...

A la Médiathèque des Gaves, de juillet à septembre 2019, « **Quand les sommets se livrent... L'épopée pyrénéiste à travers le fonds patrimoine écrit** » - Il s'agit de découvrir l'histoire du pyrénéisme grâce aux écrits des explorateurs et savants du siècle des Lumières à nos jours : récits de voyage, guides, planches d'illustrations, lithographies... du fonds patrimoine écrit dévoilent les facettes littéraires, pittoresques et romantiques de l'épopée pyrénéiste. Les ouvrages du fonds patrimoine écrit servent pour la totalité des contenus des expositions (recherches, rédaction, visuels). De plus, les ouvrages seront mis en valeur dans des vitrines et exposés.

Cette exposition sera proposée aux bibliothèques-relais du territoire durant le 4^{ème} trimestre 2019, en lien avec des rencontres organisées sur ce thème pour mettre en exergue les fonds certes patrimoniaux, mais aussi récits de voyages contemporains.

En outre, un **parcours artistique et culturel 'carnet de voyages' sera proposé à un public sénior** sur le site de la médiathèque des gaves. Le CCAS d'Oloron et l'ensemble des clubs 3^{ème} âges du Haut Béarn (travail en lien avec le pôle développement social de la CCHB).

L'intervenante, Marie DONNOT, artiste plasticienne, proposera 3 ateliers :

- atelier reliure : réalisation d'un carnet de voyageurs,
- atelier arts plastiques : réalisation d'une page illustrée du carnet,
- atelier d'écriture.

Des **ateliers d'enluminure et calligraphie**, dévolus jusque-lors aux scolaires, seront proposés aux familles dans le cadre de la programmation autour des mythes et des légendes, le samedi d'octobre à décembre.

Les « **Rencontres avec un auteur** », programmées un mois sur deux, imbriquée dans la programmation de la Médiathèque des Gaves, sont organisées autour de rencontres soit avec des auteurs locaux soit autour de thématiques à visée locale.

En mars, Hubert Dutech a présenté son ouvrage « Dictionnaire des vallées et du piémont béarnais ». Les échanges ont pu se pratiquer en français et béarnais/occitan.

En mai, Emile Vallès a présenté son dernier ouvrage « Le camp de Gurs » : le diaporama a appuyé le discours de l'auteur, faisant de cette rencontre une « vraie visite » du camp.

Ces rencontres se veulent interactives et ludiques : au-delà de la présentation de l'ouvrage est créée une ambiance, une animation.

Des rencontres sur le 4^{ème} trimestre seront prévues dans les bibliothèques et point relais, notamment sur la thématique des contes et légendes.

L'action « **Trésors cachés dévoilés** » se caractérise par la présentation mensuelle d'une thématique. Tous les mercredis de 14 h 30 à 15 h 30.

En mars : poésie contemporaine, Anna Labarthe, Simon Lhitette-Larroque : le pays dans la peau

En avril : les incunables : une incroyable découverte

En mai : l'atlas Hondius Mercator : enfin une vision de monde

....

Cette action sera l'objet d'un colportage dans les bibliothèques du réseau : après la présentation de la thématique, les documents précieux seront mis en valeur et sécurité sous vitrine ou pour ceux empruntables, mis à disposition des lecteurs.

De même, ces structures pourront bénéficier des **expositions itinérantes** créées par le service. En effet, les fonds documentaires de l'espace ressources patrimoniales écrites servent à la rédaction et illustration des panneaux d'expositions. Lorsque les documents le permettent, ils viennent valoriser l'exposition. Leur mise en valeur se réalise sur le site de la Médiathèque, de la Villa Bedat et prochainement dans les bibliothèques du réseau.

Lors du premier trimestre, ils ont servi à la programmation Eclats de chocolat, où documents et objets ont dévoilé l'histoire de la chocolaterie Rozan.

Encore, les actions **Rencontres avec un auteur** et **Trésors cachés dévoilés** seront retranscrites et versées dans la bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises.

Des **lectures théâtralisées et contées** seront également proposées.

Pour 2020, des lectures lues ou racontées sont prévues hors les murs, dans le jardin ou la cour de la Villa Bedat, face à la Médiathèque des Gaves, les lecteurs étant confortablement installés dans des chaises longues, transats...

Coûts actions CTL 2019	Origine des co-financements				CCHB	
	DGD	CTL - DRAC	CD 64 (modernisation)	CTL - CD 64		
AXE 1- Renforcer le réseau de lecture en professionnalisant les équipes, modernisant les équipements accompagnant de nouvelles bibliothèques adhérentes dans leur intégration.					et en	
Professionnaliser le réseau						
Formations	1400	formation SIGB Orphée	4900	700	280	420
	700	formation portail Joomla		350	140	210
	2800	formation charte - réseau				1400
AXE 2- Construire une politique des publics à l'échelle de la CCHB, équipements de lecture publique comme des lieux culturels, de détente et de sociabilité					en positionnant les	
Rencontres d'auteurs						
Rencontres d'auteurs	1800				900	900
Lectures	300		2100		150	150
Temps forts nationaux						
Nuit de la lecture	300	Lecture de la Cie 1001 feuilles				
Partir en Livre	350	50 % Oloron 50 % Bedous	650	325	195	130
Spectacle BD	4000	en lien avec la commande artistique Aspe	4000	2000		2000
Fête des sciences	400	Apollo 11				
	1170	Art postal lune				
	214	Planétarium numérique Lacq Odyssee	2690	1345	807	538
	300	Atelier robotique Lasseube				
	306	Atelier fusées Agnos				
	300	Atelier Makey Makey à Ogeu				
Conquérir publics éloignés et empêchés						
collections facile à lire	1500		2536	1268		1268
meublier facile à lire	1036					
Spectacle Semaine bleue	400					
Conte "tout public" Oloron	400		1200	600	360	240
Conte "tout public" Agnos	400					
Conte "public scolaire"	2250		2250		1125	1125
Au fil du papier	200	Atelier marque page				
	100	Ateliers origami	800	400	240	160
	500	Ateliers plage de livres				
Fête de la Musique	1371	Portraits in jazz de Cie Oiseau Tonnerre				
Chanson française	400	Groupe "Les Allumettes"				
Cinéma fantastique	850	Exposition et intervention de Denis Magnol	5121		2560,5	2560,5
Nini Cabaret	1900	Temps fort polar				
Jeux Ogeu	600	1 séance mensuelle				
L'art culinaire	3000	Exposition et ateliers de "La faim est proche"	3500	1750	900	850
	500	Fonds de livres artistiques				
Au fil des comptines	3500	Conception participative d'un outil pédagogique : conception graphique des 12 fiches et du contenant, fabrication (100 ex.)	3500	1750	1050	700
AXE 5- Améliorer l'accessibilité des fonds patrimoniaux en proposant des opérations de médiation dans les bibliothèques du réseau						
Fonds patrimoniaux						
Pyénéisme	775	Quand les sommets se livrent (exposition)	1438	719		719
	663	Ateliers 'carnet de voyage'				
Actions transversales						
Transport						
Transport des scolaires	4450	Transport vers les équipements de lecture publique	4450		2225	2225
Communication						
Impression des programmes	556	Un programme / semestre	556	278	166,8	111,2
TOTAL	39 691,00 €		1 050,00 €	11 835,00 €	420,00 €	10 679,30 €
					15 706,70 €	